

Annexe B - Demande d'inscription sur une liste électorale (usagers)

L'inscription est subordonnée à une inscription régulière au sein de l'Université de Perpignan Via Domitia

Cette demande doit être envoyée par courriel au service des affaires institutionnelles et juridiques (dgsa-saij@univ-perp.fr), depuis l'adresse institutionnelle de l'intéressé (...@etudiant.univ-perp.fr ou ...@univ-perp.fr) Ou à remettre en main propre au service.

Au plus tard le mercredi 11 mars 2026 à 17h00.

réf. code de l'éducation, articles D719-4, D719-7 à D719-17 ; Décision n°2026-003 du 7 janvier 2026 portant organisation d'élections partielles au sein du Conseil d'Administration, de la Commission Recherche, du Conseil de l'UFR SJE et du Conseil de l'UFR STAPS

Je soussigné(e), **Prénom Nom** (d'usage) :

Homme Femme

Date de naissance :

N° étudiant :

Inscrit(e) en (mention de la formation et du diplôme poursuivi en inscription principale) :

.....

En qualité de (cocher la case correspondante) :

Auditeur libre

Demande à être inscrit(e) sur la liste électorale du collège des USAGERS du (cocher la ou les cases correspondantes)

Conseil d'Administration

Pour participer au scrutin par voie électronique du 17 au 19 mars 2026.

Fait à, le

Cadre réservé à l'administration

Signature

Date, heure de réception et cachet du service